

CDIP/32/9

ORIGINAL : anglais

DATE : 1er mars 2024

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Trente‑deuxième session**

**Genève, 29 avril – 3 mai 2024**

Rapport sur les femmes et la propriété intellectuelle : activités internes et externes, orientation stratégique

*établi par le Secrétariat*

1. À l’occasion de sa vingt‑sixième session qui s’est tenue du 26 au 30 juillet 2021, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), lors du débat sur le thème “Les femmes et la propriété intellectuelle” inscrit à l’ordre du jour sous le point “Propriété intellectuelle et développement”, a pris la décision suivante :

*“Le comité a examiné la proposition de suivi du Mexique sur ‘Les femmes et la propriété intellectuelle’ figurant dans le document CDIP/26/10 Rev. Le comité a approuvé la proposition contenue dans ce document”* (paragraphe 7 du Résumé présenté par la Présidente).

1. La proposition de suivi mentionnée, présentée par le Mexique, qui priait, entre autres, le Secrétariat de mettre en œuvre une série d’actions, a décidé *“de revisiter le thème ‘Les femmes et la propriété intellectuelle’ de manière périodique, lorsque le Secrétariat de l’OMPI le juge nécessaire, au titre du point de l’ordre du jour consacré à la propriété intellectuelle et au développement, à partir de la session du printemps 2023 du CDIP”*.
2. Le présent document porte sur le plan d’action stratégique de l’OMPI pour soutenir les femmes et leur donner des moyens d’action dans le domaine de la propriété intellectuelle, et donne un aperçu de la complémentarité des activités internes et externes de l’OMPI. Il répond également à la demande du comité d’évaluer les autres activités à mettre en œuvre dans ce domaine. Le présent document couvre l’année 2023.

# Intégration des questions de parité et efforts internes

1. L’OMPI reconnaît que la participation égale des femmes et des hommes, dans toute leur diversité, à l’ensemble des écosystèmes de la créativité et de l’innovation est au cœur même de sa mission visant à contribuer à l’avènement d’“un monde où l’innovation et la créativité, d’où qu’elles viennent, seraient stimulées par la propriété intellectuelle, dans l’intérêt général”. Un manque de diversité au sein des écosystèmes de la propriété intellectuelle limite l’optimisation de ses avantages et perpétue les inégalités systémiques. La diversité et l’inclusion sont les fondements de systèmes et d’environnements de travail innovants, tournés vers l’avenir et créatifs.
2. Les buts et objectifs stratégiques du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) de l’OMPI pour 2022 ‑ 2026[[1]](#footnote-2) s’inscrivent dans cette vision qui a été mise en pratique par plusieurs stratégies internes et documents d’orientation, tels que le Plan d’action pour la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes[[2]](#footnote-3) et la Stratégie en matière de ressources humaines pour 2022 ‑ 2026[[3]](#footnote-4).
3. Pour mieux ancrer cette vision au sein de l’Organisation, l’OMPI a élaboré et récemment lancé une politique révisée sur l’égalité entre les hommes et les femmes. Cette politique succède à la première politique de l’OMPI en matière d’égalité des sexes[[4]](#footnote-5) et encadre les travaux de l’OMPI sur la parité hommes‑femmes au sens large. Elle vise deux objectifs principaux : i) renforcer la prise en considération au niveau institutionnel du principe de l’égalité des sexes et permettre à l’OMPI de prendre en considération le principe de l’égalité des sexes dans tous ses domaines d’activité; et ii) favoriser une culture institutionnelle inclusive et diversifiée et promouvoir une représentation égale à tous les niveaux et à tous les grades. La politique intègre les exigences des dispositifs de reddition de compte à l’échelle du système, tels que le Plan d’action à l’échelle du système des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes (ONU‑SWAP 2.0) et les conclusions des évaluations et examens menés en interne et à l’échelle du système. Elle vise à mettre en place des structures, des procédures et des initiatives inclusives, tout en réduisant les écarts entre les sexes en matière d’accès aux droits et aux opportunités. En tant que telle, elle doit être considérée parallèlement à d’autres documents internes relatifs à la diversité et à l’inclusion, par exemple la stratégie de l’OMPI en matière d’inclusion du handicap[[5]](#footnote-6), abordant ainsi les multiples aspects de l’exclusion et de la marginalisation.
4. Pour soutenir la prise en considération au niveau institutionnel du principe de l’égalité des sexes, l’OMPI a continué à mettre en œuvre le cadre ONU‑SWAP et à progresser vers une pleine conformité. L’OMPI a amélioré la prise en compte de la parité hommes‑femmes dans l’établissement du plan de travail et des programmes dans le cadre du cycle annuel de planification des travaux, en fournissant des orientations internes adaptées et en renforçant les indicateurs et la collecte de données utiles. En 2023, l’OMPI a introduit un marqueur pour l’égalité des sexes aligné sur celui des Nations Unies pour suivre les investissements consentis et les résultats obtenus dans le domaine de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes. Au niveau des différents organismes du système des Nations Unies, l’Organisation est restée active au sein du Réseau interinstitutions pour les femmes et l’égalité entre les sexes et des réseaux ONU‑SWAP. Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer la représentation paritaire et la culture organisationnelle inclusive, l’OMPI a continué d’être un membre actif du réseau des offices de propriété intellectuelle sur la diversité, l’équité, l’inclusion et l’accessibilité. Le réseau s’est réuni régulièrement pour échanger des bonnes pratiques, apprendre les uns des autres et collaborer à des initiatives et à des projets, tels qu’une déclaration commune annuelle à l’occasion de la Journée internationale de la femme[[6]](#footnote-7) ou le programme pilote de mentorat au niveau international[[7]](#footnote-8) qui met en relation les offices de propriété intellectuelle du monde entier au travers de mentorats interoffices.

# Orientation stratégique concernant la propriété intellectuelle et la parité

1. L’année 2023 a marqué le lancement officiel et public du Plan d’action de l’OMPI pour la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes[[8]](#footnote-9) − le premier plan d’action stratégique de l’Organisation qui encadre et oriente la contribution de l’OMPI aux efforts globaux et mondiaux déployés pour parvenir à l’égalité économique et à l’autonomisation des femmes et des jeunes filles. La vision à l’appui de ce projet est celle d’un monde où l’innovation et la créativité des femmes, d’où qu’elles viennent, sont stimulées par la propriété intellectuelle, dans l’intérêt général. Tout au long de la période considérée, le plan d’action a favorisé l’établissement de nouvelles collaborations et de nouveaux partenariats avec les parties prenantes externes de l’Organisation dans l’écosystème de la propriété intellectuelle et de l’innovation. Il s’inscrit dans le calendrier du plan stratégique à moyen terme de l’OMPI pour la période 2022 ‑ 2026 et a été créé pour prendre en considération et compléter les piliers du plan stratégique à moyen terme, ce qui permet à tous les secteurs de l’OMPI de planifier et de budgétiser en conséquence le plan d’action pour la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes et les activités connexes dans le cadre des programmes de travail et du budget. Par ailleurs, le programme de travail et budget 2024 ‑ 2025 comprend un nouvel indicateur clé d’exécution permettant de mesurer l’état d’avancement de la “mise en œuvre du Plan d’action de l’OMPI en matière de propriété intellectuelle et d’égalité des sexes”. On notera qu’il s’agit d’un indicateur transversal dont tous les secteurs de l’OMPI devront rendre compte.
2. Les initiatives du Plan d’action de l’OMPI pour la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes prévoient notamment : i) d’aider les gouvernements à intégrer une perspective prenant en considération la question de genre dans la législation, les politiques, les programmes et les projets en matière de propriété intellectuelle; ii) de mener des recherches afin de déterminer l’ampleur et la nature des disparités existant entre les hommes et les femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle et les moyens de réduire ces disparités; et iii) de mettre en place de nouveaux projets axés sur l’égalité des sexes dans l’environnement de la propriété intellectuelle pour éduquer et améliorer efficacement les compétences des femmes et des institutions qui les soutiennent dans le domaine de la propriété intellectuelle.
3. Pour promouvoir une collaboration stratégique interne et externe dans le cadre de toutes les initiatives et de tous les partenariats en matière de propriété intellectuelle et d’égalité des sexes, un groupe de travail interne sur la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes a été créé en 2023. Des collaborations nouvelles et élargies avec d’autres organisations internationales sont en cours, en particulier avec des organisations à vocation économique et/ou scientifique qui partagent un intérêt similaire pour l’autonomisation économique des femmes et d’autres communautés sous‑représentées. Par exemple, en 2023, l’OMPI a élargi sa collaboration avec l’initiative *SheTrades* du Centre du commerce international (CCI), à travers laquelle l’OMPI étend ses activités de sensibilisation et de renforcement des capacités aux femmes chefs d’entreprise du monde entier, ainsi qu’avec le Centre de recherche sur l’égalité des genres de l’Organisation mondiale du commerce (OMC), dans le cadre duquel l’OMPI contribuera à la recherche et aux discussions axées sur les données visant à mieux cerner la question de l’autonomisation économique des femmes et en tirera les enseignements.

# Activités externes

1. L’OMPI a déployé son action en faveur d’une participation accrue des femmes au système de propriété intellectuelle sur plusieurs fronts et a considérablement élargi ses initiatives en 2023. Suite à une sensibilisation interne et externe renforcée et, surtout, à un intérêt accru de la part des États membres et de la communauté de la propriété intellectuelle, l’OMPI a encore amélioré ses services et ses projets à l’intention des femmes chefs d’entreprise et des responsables politiques désireux d’intégrer davantage de femmes dans l’écosystème de l’innovation et de la propriété intellectuelle. L’Organisation a continué d’étendre ses activités menées directement sur le terrain avec des femmes chefs d’entreprise, des institutions nationales de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et des associations de femmes afin d’offrir une formation concrète en matière de propriété intellectuelle dans le cadre de projets plus vastes d’autonomisation économique et de création d’entreprises.

# Activités thématiques

**Données et analyse des disparités hommes‑femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle**

1. L’OMPI a continué de promouvoir de nouvelles méthodologies et analyses sur le thème des femmes, de l’innovation et de la créativité, renforçant l’importance de la collecte de données sur la participation des femmes et d’autres groupes au système de propriété intellectuelle afin de contribuer à éclairer les responsables de l’élaboration des politiques. À l’occasion de la Journée internationale de la femme en 2023, l’OMPI a publié un rapport sur les disparités entre les sexes dans l’activité mondiale en matière de brevets intitulé *“The Global Gender Gap in Innovation and Creativity: An International Comparison of the Gender Gap in Global Patenting over Two Decades”*[[9]](#footnote-10). Ce rapport fournit les chiffres les plus récents sur les femmes qui déposent des demandes de brevet en vertu du système du Traité de coopération en matière de brevets de l’OMPI et utilise un Dictionnaire mondial des prénoms classés par sexe amélioré.

**Séances d’échange d’informations sur le thème “Les femmes et la propriété intellectuelle”**

1. Suite à une décision du CDIP, une instance visant à sensibiliser à l’importance de l’autonomisation des femmes et de leur participation accrue à l’écosystème de la propriété intellectuelle a été mise en place par le biais d’une série de séances d’échange d’informations sur le thème *“Réduire les disparités hommes‑femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle”*. Outre la sensibilisation, l’objectif de ces séances était de promouvoir les résultats des travaux de l’OMPI dans ce domaine et de réunir des parties prenantes de différentes régions afin qu’elles partagent leur expérience et leurs pratiques en ce qui concerne les obstacles rencontrés par les femmes et les jeunes filles dans l’accès au système de propriété intellectuelle. Une séance virtuelle de ce type portant sur *“Les femmes dans les industries de la création”* a eu lieu le 12 octobre 2023[[10]](#footnote-11), réunissant quelque 180 participants[[11]](#footnote-12) de plus d’une centaine de pays. Lors de cette séance, des femmes du Pakistan, du Kenya, de Saint‑Kitts‑et‑Nevis et de la Hongrie ont fait part de leur expérience inspirante dans les industries de la création et du rôle joué par la propriété intellectuelle dans leur parcours. La séance a également permis de souligner la présence prédominante des femmes au sein de la main‑d’œuvre et l’engagement de l’OMPI à réduire les disparités hommes‑femmes grâce à des initiatives telles que le Plan d’action en matière de propriété intellectuelle et d’égalité des sexes.

**Mentorat et mise en relation**

1. Au fur et à mesure que les activités de projet axées sur l’impact de la propriété intellectuelle pour les femmes se développent et évoluent, les modèles de mentorat sont de plus en plus souvent intégrés dans la conception et la mise en œuvre des projets. Par exemple, tout au long de l’année, l’OMPI a apporté son appui aux femmes issues des peuples autochtones et des communautés locales. Le *“Programme de l’OMPI de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle à l’intention des femmes chefs d’entreprise issues de peuples autochtones et de communautés locales”*[[12]](#footnote-13) avait pour objet d’encourager l’esprit d’entreprise, l’innovation et la créativité liés aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles auprès des femmes issues des peuples autochtones et des communautés locales. La troisième édition mondiale de ce programme a été lancée en 2023. En outre, une édition régionale a été proposée aux femmes d’Europe centrale, des États baltes et des pays méditerranéens. Le troisième cycle du programme comporte deux phases : i) une phase de formation (comprenant l’atelier pratique, les consultations virtuelles d’experts et un atelier pratique d’approfondissement l’an prochain); et ii) une phase de mentorat et de mise en relation[[13]](#footnote-14). Depuis son lancement en 2019, le programme a apporté son appui à plus de 100 entrepreneuses et leurs communautés dans 63 pays à travers le monde. Le programme est mis en œuvre en partenariat avec l’Organisation internationale du Travail (OIT), le Centre du commerce international (CCI) et l’Association internationale pour les marques (INTA).
2. Autre exemple, en Afrique, une conférence régionale sur la propriété intellectuelle, qui s’est tenue du 15 au 17 mai 2023 au Rwanda, a mis en évidence le rôle crucial que jouent les femmes dans les chaînes de valeur de l’agriculture et de l’agroalimentaire et a souligné leur contribution potentielle à un secteur solide. Pour y donner suite, l’OMPI a lancé un projet axé sur le mentorat et l’accompagnement des femmes dans l’agro‑industrie afin qu’elles puissent tirer parti du système de propriété intellectuelle pour réussir sur le plan commercial. Le programme de mentorat et d’accompagnement sur *“La propriété intellectuelle pour les femmes dans l’agro‑industrie”* vise à fournir un mentorat personnalisé durant trois mois à 30 femmes chefs d’entreprise[[14]](#footnote-15). Tout au long du programme, les participantes reçoivent des conseils sur divers aspects essentiels à la réussite de leur entreprise, notamment les stratégies de commercialisation, les marques et l’image de marque, l’élaboration d’un plan d’entreprise, la rédaction de documents de demande et l’évaluation de la propriété intellectuelle.
3. Dans la région Asie‑Pacifique, un programme de mentorat de plus de trois mois, axé sur l’évaluation de la propriété intellectuelle, a été lancé au profit de 35 femmes scientifiques et chercheuses dans le cadre du programme University Business Linkage (UBL) de Sri Lanka. Le programme consistait en 20 séances d’accompagnement personnalisé en matière de propriété intellectuelle, répondant aux questions spécifiques des bénéficiaires et à leurs besoins en termes de compétences. À noter que 67% des bénéficiaires se sont senties prêtes à encadrer d’autres femmes dans le domaine des sciences, de la technologie, de l’ingénierie et des mathématiques (STIM) sur des sujets liés à la propriété intellectuelle et à l’innovation, et plusieurs participantes ont connu des réussites[[15]](#footnote-16). Les enseignements tirés ont mis en évidence l’importance de la collégialité professionnelle entre les femmes, de l’amélioration de l’accès aux possibilités de mentorat et de mise en réseau, ainsi que de la prise en compte des préjugés sexistes qui conduisent les femmes à sous‑estimer leurs propres atouts intellectuels. Un autre exemple est le *“Projet Asie‑Pacifique pour les innovatrices et entrepreneuses”* à Sri Lanka, dans le cadre duquel 30 participantes ont bénéficié d’un mentorat pour l’élaboration d’un plan d’entreprise, dispensé en anglais et en cingalais. Lors de 40 réunions de mentorat, les participantes ont reçu un appui individuel ciblé, entraînant une augmentation des dépôts de demandes de titres de propriété intellectuelle et une sensibilisation accrue à l’importance des études de marché, de la validation et du dimensionnement[[16]](#footnote-17). Dans le cadre du même projet en Indonésie, 62 participantes indonésiennes ont bénéficié d’un mentorat à long terme pour l’élaboration d’un plan d’entreprise, proposé en indonésien (bahasa) et en anglais[[17]](#footnote-18). Pour l’édition vietnamienne du projet, 30 entrepreneuses vietnamiennes ont bénéficié d’un mentorat sur la planification d’entreprise, en vietnamien et en anglais. Grâce au programme, le dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle par des femmes vietnamiennes a augmenté, tout comme l’utilisation d’outils de propriété intellectuelle au service de l’innovation, l’OMPI intervenant pour mettre en relation les bénéficiaires avec des clients potentiels et faisant parler d’elles au niveau régional[[18]](#footnote-19). Parallèlement, les réunions hebdomadaires du mercredi des femmes innovatrices et chefs d’entreprise de la région Asie‑Pacifique ont offert un mentorat à long terme à 150 participantes en matière d’évaluation de la propriété intellectuelle, en anglais, en vietnamien et en indonésien (bahasa). Depuis sa création en mars 2022, plus de 400 parties prenantes des milieux d’affaires, de l’innovation et des STIM ont participé, favorisant l’utilisation active des outils de propriété intellectuelle et aboutissant au dépôt de demandes de titres ou à l’obtention de droits de propriété intellectuelle par 73% des participantes. Ces exemples de réussite sont relatés sur la page intitulée “*La propriété intellectuelle en action*”[[19]](#footnote-20) et ont été publiés dans les médias.
4. En Amérique latine et dans les Caraïbes, de nombreux programmes de mentorat ont été lancés dans le but d’autonomiser les femmes embrassant des carrières scientifiques, technologiques, techniques ou mathématiques et les femmes chefs d’entreprise de la région grâce à une gestion efficace de la propriété intellectuelle. Le programme intitulé *“Gestion de la propriété intellectuelle pour les femmes qui font carrière dans le domaine des sciences, de la technologie, de l’ingénierie et des mathématiques (STIM) en Amérique latine”* a concerné au total 18 participantes et a porté sur les aspects clés de la propriété intellectuelle, la commercialisation des inventions et le transfert de technologie. Quant au programme intitulé *“La propriété intellectuelle à l’intention des femmes chefs d’entreprise dans les pays d’Amérique latine : créer de la valeur grâce à la propriété intellectuelle”*, il a réuni 24 participantes au total et a examiné les éléments de l’élaboration d’un plan d’entreprise et ses liens avec la propriété intellectuelle, ainsi que les stratégies de propriété intellectuelle pour les entreprises. Pour sa part, le programme sur *“La propriété intellectuelle à l’intention des femmes chefs d’entreprise dans les Caraïbes : créer de la valeur grâce à la propriété intellectuelle”* a rassemblé cinq participantes et s’est intéressé plus particulièrement à l’évaluation de la propriété intellectuelle. Ces initiatives ont recouru au mentorat express (durée maximale d’un mois) et au mentorat à court terme (un à trois mois) pour fournir un appui ciblé aux femmes spécialisées dans les disciplines STIM et aux femmes chefs d’entreprise.
5. Le programme des Prix mondiaux de l’OMPI constitue toujours une occasion unique pour les particuliers grâce à un programme de mentorat à plus long terme (plus de trois mois). Axée sur l’évaluation de la propriété intellectuelle et comprenant un soutien aux efforts de commercialisation, cette initiative a bénéficié d’un intérêt mondial croissant et d’une participation accrue des femmes en 2023. Le succès du programme de mentorat a permis aux lauréats du prix en 2022 d’établir de nouveaux partenariats commerciaux, d’obtenir des financements et d’acquérir une reconnaissance internationale.

**Renforcement des compétences et des capacités**

1. L’Académie de l’OMPI a redoublé d’efforts pour réduire les disparités entre les hommes et les femmes en matière de connaissances sur la propriété intellectuelle. Entre 2016 et 2023, l’Académie de l’OMPI a enregistré un bilan positif en matière de parité hommes‑femmes, puisqu’elle faisait constamment état d’un équilibre global entre les sexes en faveur des participantes (52%) dans les offres de cours. En 2023, 94 702 femmes se sont inscrites aux programmes de l’Académie de l’OMPI relevant du perfectionnement des cadres, des cours d’été, des masters et colloques sur la propriété intellectuelle, des instituts de formation en propriété intellectuelle et de l’enseignement à distance.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Programme de l’Académie** | **Participation des femmes 2022** | **Participation des femmes 2023** |
| Programme de perfectionnement des cadres\* | 148 | \*60 |
| Cours d’été de l’OMPI | 837 | 827 |
| Programmes conjoints de masters et colloques de l’OMPI sur la propriété intellectuelle | 407 | 663 |
| Enseignement à distance | 47 145 | 47 420 |
| Instituts de formation à la propriété intellectuelle\*\* | 46 575 | \*\*45 732 |
| **Nombre total de participantes** | **95 112** | **94 702** |

\* Imputable aux changements en cours dans ce programme.

\*\* Imputable aux personnes formées par les Instituts de formation en propriété intellectuelle sur le terrain avec l’aide de formateurs de ces instituts auprès de l’Académie.

1. En 2023, l’Académie de l’OMPI a conçu et mis en œuvre des initiatives de formation spécialisées pour soutenir les femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle, notamment :
2. En collaboration avec l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science, la culture et la communication (UNESCO), un groupe de scientifiques du programme UNESCO‑L’Oréal *“Pour les femmes et la science”* a été invité à l’atelier inaugural de formation en matière de leadership dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la science et de l’innovation à l’intention des femmes scientifiques, qui s’est tenu à l’OMPI, à Genève (Suisse), du 25 au 28 avril 2023. L’atelier a porté sur le parcours potentiel de leurs recherches, du “concept au marché” et sur la manière dont les droits de propriété intellectuelle peuvent être exploités en tant qu’outil de réussite commerciale. Les participantes ont interagi avec des femmes scientifiques entrepreneuses bien établies, ont appris de leurs expériences réussies et participé à des exercices immersifs de résolution de problèmes. L’atelier a également compris une table ronde avec des femmes innovatrices de premier plan et des professionnels de la propriété intellectuelle, en marge de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, le 26 avril 2023.
3. Le projet *“IP for Women Researchers”* en Égypte vise à offrir à 70 femmes scientifiques et chercheuses une formation complète dans le domaine de la propriété intellectuelle, en leur donnant les outils nécessaires pour s’orienter efficacement dans la législation et les stratégies en matière de propriété intellectuelle. Dix chercheuses recevront en outre un appui personnalisé pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de propriété intellectuelle, favorisant ainsi leur réussite sur le marché. Prévue de mai 2023 à février 2024, cette initiative vise à promouvoir l’épanouissement professionnel et le leadership des innovatrices au sein de la communauté de recherche égyptienne.
4. L’initiative *“Master Class sur la propriété intellectuelle pour les PME du secteur numérique visant à promouvoir les entreprises numériques dirigées par des femmes”*, menée en collaboration avec l’initiative eTrade for Women de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a permis d’autonomiser des entrepreneuses en Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi que dans la région Asie‑Pacifique, en leur offrant une formation indispensable sur la gestion de la propriété intellectuelle. À Quito (Équateur) et à Kuala Lumpur (Malaisie), 24 et 30 femmes chefs d’entreprise ont respectivement participé à ces master classes, acquérant des connaissances et des compétences inestimables pour développer leurs activités numériques. Par ailleurs, dans le cadre du cours de formation avancé sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle au service des entreprises, deux femmes scientifiques en Jordanie et au Viet Nam ont été parrainées par l’OMPI pour participer à un volet de formation en présentiel à Séoul (République de Corée).
5. Un module consacré aux *“Femmes exportatrices”* a été intégré au cours DL‑730 (Propriété intellectuelle et exportations) afin d’aborder les problèmes spécifiques que rencontrent ces femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes, en présentant leurs réussites dans le domaine de la propriété intellectuelle. Les efforts consentis ont notamment compris l’élaboration d’un cours d’enseignement à distance adapté aux entrepreneuses en Égypte, axé sur la formation à la propriété intellectuelle, le perfectionnement professionnel et l’amélioration des compétences non techniques, de manière à promouvoir la croissance et le succès de leurs activités dans la région.
6. Dans le cadre d’un partenariat permanent avec la CNUCED et eTrade for Women, l’Académie de l’OMPI a organisé, en décembre 2023, une manifestation d’une demi‑journée intitulée *“Réduire les disparités hommes‑femmes en faveur des femmes chefs d’entreprise dans le secteur numérique”*. Cette séance de formation a permis de renforcer les capacités de 25 avocates et dirigeantes de plusieurs régions en vue de réduire les disparités entre les sexes dans l’entrepreneuriat numérique.
7. À El Salvador, dans le cadre du programme des instituts de formation en matière de propriété intellectuelle, le projet *“La propriété intellectuelle en tant qu’outil d’influence pour les femmes salvadoriennes”* a contribué à autonomiser les entrepreneuses et créatrices du pays à travers des programmes de formation ouverts et le concours *“Women’s Marcatón”*. En collaboration avec des groupes universitaires, une assistance technique a été fournie à 20 femmes chefs d’entreprises et créatrices sélectionnées, qui ont toutes pu déposer avec succès des demandes d’enregistrement de marques. Les trois meilleures propositions ont bénéficié d’un encadrement personnalisé de la part de consultants de l’OMPI pour mettre en œuvre leurs plans d’entreprise.
8. En République dominicaine, le programme des instituts de formation en matière de propriété intellectuelle, intitulé *“Programme de renforcement des capacités pour les femmes chefs d’entreprise et innovatrices”*, a fourni une formation et un appui spécialisés en matière de propriété intellectuelle, améliorant les connaissances et les compétences des participantes dans ce domaine entre mai et décembre 2023. De même, en Ukraine, le *“Projet de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle pour les femmes ukrainiennes dans le domaine des arts visuels”* s’est attaché à promouvoir l’autonomisation des femmes dans le secteur de la création au moyen d’une formation en ligne dispensée d’avril à août 2023.

**Ensemble de mesures prises pour faire face à la COVID‑19**

1. Dans le cadre de l’ensemble de mesures prises en réponse à la COVID‑19, une série de projets ont été lancés, dont certains visaient à renforcer les capacités des femmes chefs d’entreprise et des communautés locales. Par exemple, dans la sous‑région d’Acholi en Ouganda, un projet a été élaboré afin d’aider les femmes et les communautés locales produisant des produits à base de beurre de karité à tirer efficacement parti des indications géographiques pour améliorer leur accès au marché et leur compétitivité. Au Libéria, un projet a soutenu des marques locales, des industries et des PME dirigées par des femmes, en offrant une formation et un mentorat pour faire mieux connaître la propriété intellectuelle, l’innovation, le commerce électronique, ainsi que des ateliers de gestion de la propriété intellectuelle. Cette initiative entend doter les femmes chefs d’entreprise des compétences requises pour maîtriser les subtilités de l’économie numérique[[20]](#footnote-21).

**Discussions multilatérales**

1. En décembre 2023, les chefs des offices de propriété intellectuelle du G7[[21]](#footnote-22), ainsi que le Directeur général de l’OMPI, se sont réunis virtuellement pour aborder le thème de la diversité et de l’inclusion au sein de l’écosystème de la propriété intellectuelle. Au cours de ce dialogue, les participants ont présenté les résultats des recherches récemment menées sur les femmes et la propriété intellectuelle dans leurs pays respectifs, mettant en avant les initiatives nationales visant à renforcer la diversité parmi les utilisateurs du système de la propriété intellectuelle. Ils ont aussi recensé les domaines émergents appelant une collaboration accrue et une participation plus active. Les discussions ont également porté sur les efforts déployés au sein de leurs propres offices autour de la diversité et de l’inclusion, mettant l’accent sur les approches organisationnelles visant à promouvoir ce thème au sein de la communauté de la propriété intellectuelle. Cette réunion a mis en évidence l’engagement collectif des offices de propriété intellectuelle du G7 et de l’OMPI à promouvoir un environnement plus inclusif et plus diversifié au sein de l’écosystème de la propriété intellectuelle.

**Journée mondiale de la propriété intellectuelle**

1. La Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2023, qui avait pour thème *“Les femmes et la propriété intellectuelle : accélérer le rythme de l’innovation et de la créativité”*[[22]](#footnote-23), a célébré les femmes innovatrices, créatrices et entrepreneuses, mettant en avant leurs contributions avant‑gardistes. En collaboration avec les États membres et les partenaires, la campagne de l’OMPI était axée sur la sensibilisation, la promotion d’une politique d’inclusion et de la diversité dans les écosystèmes de la propriété intellectuelle afin d’accélérer le rythme de l’innovation et la croissance des entreprises. Des utilisateurs de 209 pays/territoires ont consulté les pages Web de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle et on a recensé quelque 40 millions d’impressions toutes plateformes confondues. Plus de 400 événements (sur site, en ligne et hybrides) ont été organisés à cette occasion dans 131 pays, soulignant l’importance de la participation des femmes à la propriété intellectuelle, à l’innovation et à la créativité. Un élément clé de la campagne était un concours vidéo sur le thème *“Lorsque les femmes accèdent à l’univers de la propriété intellectuelle, nous accélérons l’innovation et la créativité en faveur de toutes et de tous”*. Ce concours a attiré 23 161 participants qui ont voté pour désigner les lauréats parmi 183 candidatures (73 pays). Quant à la Galerie de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2023, elle présentait 203 femmes issues de 62 pays dont les idées révolutionnaires ouvrent de nouveaux horizons, ainsi que des messages de soutien émanant du monde entier. L’un des temps forts de la campagne a été la projection au siège de l’OMPI, le 26 avril 2023, du film *“Un Mundo para Julius/Un monde pour Julius”*, suivi d’une séance instructive de questions‑réponses avec la réalisatrice du film, Rossana Díaz Costa. Les travaux en vue de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2024 sont en cours. Elle aura pour thème *“Propriété intellectuelle et objectifs de développement durable : construire notre avenir commun grâce à l’innovation et à la créativité”* et examinera la manière dont la propriété intellectuelle encourage les solutions innovantes et créatives dont nous avons besoin pour construire notre avenir commun, et peut en amplifier les effets, en prenant appui sur les 17 objectifs de développement durable, notamment l’objectif 5 − Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

**Journée internationale des femmes**

1. L’OMPI a continué de célébrer chaque année la Journée internationale des femmes le 8 mars. Cette occasion a été mise à profit pour souligner l’importance de la propriété intellectuelle dans l’encouragement de l’esprit d’entreprise, de l’innovation et de la créativité des femmes, qui contribuent à leur tour au progrès technologique, à l’enrichissement culturel et à la croissance économique. En 2023, sur le thème *“Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l’égalité des sexes”*, l’OMPI s’est associée à trente‑cinq offices de propriété intellectuelle du monde entier dans le cadre d’une déclaration commune[[23]](#footnote-24) visant à soutenir les femmes en matière de créativité et d’innovation et à renouveler l’engagement de l’Organisation à donner aux femmes les moyens de participer à l’écosystème de la propriété intellectuelle. En l’honneur de la Journée internationale des femmes 2023, le programme d’enseignement à distance de l’Académie de l’OMPI a attribué 50 bourses d’études à des candidates des pays en développement, des pays les moins avancés (PMA) et des pays en transition, afin qu’elles puissent s’inscrire à des cours de perfectionnement à distance. Ces bourses ont été attribuées de manière proportionnelle en fonction des régions et des langues.
2. L’OMPI, par l’intermédiaire de son bureau de coordination à New York, a organisé une exposition sur les femmes et la science, mettant en lumière le rôle crucial des femmes dans les domaines de la science, de la technologie et de l’innovation. Intitulée *“Genre, science, technologie et innovation”,* l’exposition visait à mobiliser et à inspirer le grand public, en particulier les femmes et les jeunes de moins de 35 ans, en présentant les contributions des femmes dans divers domaines. Parmi les participants figuraient des représentants de gouvernements, d’offices de propriété intellectuelle et de missions, des femmes actives dans le secteur de la création et des particulières, ce qui a favorisé une interaction et des partenariats fructueux avec les Nations Unies, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales (ONG). Cette exposition a offert une plateforme permettant de mettre en avant l’importance de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes afin de promouvoir l’innovation et le développement durable.

**L’innovation pour relever les défis mondiaux**

1. L’OMPI a organisé une série d’entretiens portant sur divers aspects de l’innovation et de l’entrepreneuriat, notamment *“Créatrices de technologies vertes”* et *“FemTech : des solutions technologiques créées par les femmes et pour les femmes pour répondre à leurs besoins de santé”*. Ces deux séries visent à renforcer la communication et le dialogue au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle auprès des innovateurs et des PME et favoriser son utilisation fructueuse. Lancée en mars 2020, la série *“Créatrices de technologies vertes”* cible le grand public en mettant l’accent sur l’industrie des technologies vertes, avec deux articles parus en 2023. De son côté, la série *“FemTech”* s’adresse aux innovatrices et aux entrepreneuses/investisseuses du secteur des technologies médicales (MedTech) et a diffusé son premier épisode en 2023, un deuxième étant prévu en janvier 2024.
2. Le projet *“Accès à l’eau au Tadjikistan”*, qui s’inscrit dans le cadre des projets d’accélération de WIPO GREEN, vise à améliorer l’accès à l’eau, l’assainissement et la qualité de vie dans les zones rurales du Tadjikistan. Une grande partie de la population masculine ayant migré pour trouver un emploi, les femmes se retrouvent à devoir gérer le foyer et subvenir à leurs besoins de manière autonome, d’où l’importance d’améliorer l’infrastructure d’approvisionnement en eau pour alléger leur fardeau. En plus d’améliorer l’accès à l’eau, ce projet permet également de créer des emplois et des opportunités pour les PME, ce qui est particulièrement bénéfique pour les femmes innovatrices et entrepreneuses dans les secteurs de la santé publique, de l’agriculture et du tourisme, ainsi que pour la population féminine des régions montagneuses reculées du Tadjikistan.
3. L’OMPI a participé à une table ronde sur le thème *“Accélérer la transition vers une agriculture durable et favoriser l’égalité des sexes grâce à l’innovation”*, organisée dans le cadre du Forum public 2023 de l’OMC, qui a réuni les participants afin de relever les défis et de promouvoir l’innovation au service d’une agriculture durable et de l’égalité des sexes à l’échelle mondiale.
4. La *“Mission Imagination”*[[24]](#footnote-25) de l’OMPI, une autre série d’entretiens menés par l’Organisation, a présenté des conversations avec des femmes chefs d’entreprise, innovatrices et créatrices, notamment dans les domaines de la santé publique, de l’aérospatiale, de la finance et d’autres, abordant les défis rencontrés dans des industries dominées par les hommes, tout en soulignant l’importance des droits de propriété intellectuelle dans l’innovation et l’entrepreneuriat.
5. Par l’intermédiaire du Bureau de coordination des Nations Unies à New York, l’OMPI a marqué la Journée internationale des personnes handicapées en organisant un webinaire intitulé *“Changing the* ‘*Face’ of Tech Leadership: Celebrating Persons with Disabilities Leading in Technology and Innovation”*. Cet événement a mis à l’honneur les femmes handicapées dans le secteur de la technologie, mettant en valeur leurs contributions et leur rôle de premier plan. Parmi les participants, on comptait des représentants de gouvernements, d’offices de propriété intellectuelle et de missions, des entrepreneuses, des inventeurs, des scientifiques, des chercheurs, des écoles/universités, des ONG, des instituts de recherche publics et des jeunes. Ce webinaire a servi de plateforme mondiale pour la reconnaissance et la valorisation du rôle décisif des personnes handicapées, en particulier les femmes, dans le domaine de l’innovation et de la technologie.

# Activités régionales

1. Afrique
2. Le *“Projet de développement, de protection et de commercialisation de l’indication géographique Madd de Casamance”* visait l’amélioration de la chaîne de valeur, la sauvegarde de l’indication géographique et l’appui aux producteurs pour la commercialisation de leurs produits. À noter que le projet a été lancé à la demande de petites unités de femmes qui transforment le Madd et que l’association créée pour gérer le projet est majoritairement dirigée par des femmes. Une autre initiative, implantée en Casamance (Sénégal), est en cours depuis 2019 et devrait se poursuivre jusqu’en 2024.
3. Le *“Projet pour les femmes entrepreneurs en Namibie”* visait à permettre à 50 femmes chefs d’entreprise de mieux comprendre la propriété intellectuelle. De juin 2022 à juillet 2023, cette initiative a fourni des conseils pratiques pour générer de la propriété intellectuelle et tirer parti de sa valeur. Un programme de mentorat express ne dépassant pas un mois était également proposé. Les bénéficiaires ont participé à diverses activités, telles que la mise en œuvre de mesures visant à protéger le secret de leurs formulations cosmétiques, l’enregistrement de marques dans plusieurs classes, la négociation d’implantations commerciales sur les marchés étrangers et l’établissement d’une présence sur le marché dans les boutiques d’aéroport. Reconnaissant la valeur du mentorat en tant que processus continu, le projet préconise un soutien permanent grâce au mentorat bénévole, complété par un éventuel financement participatif (crowdfunding) de la part des partenaires afin d’encourager davantage la mise en œuvre des stratégies de propriété intellectuelle[[25]](#footnote-26).
4. Des webinaires intitulés *“Femmes chefs d’entreprise : donnez un coup d’accélérateur à vos activités grâce au système de Madrid”* visaient à autonomiser les femmes chefs d’entreprise en leur montrant comment tirer parti du système de Madrid pour améliorer leur potentiel commercial. Le webinaire pilote, qui s’est tenu le 25 avril 2023, a réuni un groupe de femmes chefs d’entreprise ayant réussi en Afrique, notamment au Botswana, au Rwanda, en Zambie et au Zimbabwe, ainsi qu’une représentante de la Trinité‑et‑Tobago. Les participantes ont fait part de leur expérience et de leur parcours pour obtenir la protection de leurs marques aux niveaux national et international dans le cadre du système de Madrid.
5. La Conférence régionale sur *“La propriété intellectuelle pour les femmes dans l’agro‑industrie”*, qui s’est tenue du 15 au 17 mai 2023, visait à sensibiliser les femmes africaines créatrices d’entreprises dans l’agriculture à la propriété intellectuelle. À cette occasion, les participantes ont pu acquérir des connaissances, des outils et des ressources personnalisés en matière de propriété intellectuelle, essentiels à la réussite de leurs entreprises. Elles ont eu la possibilité de se mettre en relation avec d’autres “agripreneuses*”*, de participer à des débats et d’échanger des données d’expérience, y compris concernant les bonnes pratiques et les défis communs. Par ailleurs, lors d’interactions avec des experts en propriété intellectuelle, elles ont bénéficié de leur expertise et pu exprimer leurs besoins spécifiques dans ce domaine.
6. Pays arabes
7. En Jordanie, l’initiative *“Empower Her: Petra Women Entrepreneurs Project”* avait pour but de développer les compétences en matière de propriété intellectuelle d’un groupe sélectionné d’entrepreneuses de la région. Mené d’avril 2022 à mars 2023, le projet a donné naissance à une marque collective baptisée “Rose Hands”. Cette marque vise à soutenir les efforts de commercialisation de ces femmes, contribuant ainsi à promouvoir la croissance économique et l’autonomisation au sein de la communauté entrepreneuriale de Petra[[26]](#footnote-27).
8. En phase avec le thème de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2023, *“Les femmes et la propriété intellectuelle : accélérer le rythme de l’innovation et de la créativité”*, la réunion virtuelle sur la propriété intellectuelle et les femmes dans les pays arabes s’est tenue les 6 et 7 juin 2023 et a attiré plus d’une centaine de participants de divers pays de la région. Le but était, d’une part, de faire mieux connaître le rôle de la propriété intellectuelle dans la promotion de l’entrepreneuriat féminin, en fournissant des outils pratiques aux entrepreneuses des pays arabes pour qu’elles puissent tirer parti du système de la propriété intellectuelle, et, d’autre part, de favoriser la constitution de réseaux et le partage de connaissances entre les femmes de la région. Les exposés instructifs des conférenciers de l’OMPI ont mis en avant l’orientation stratégique de l’Organisation dans le cadre du Plan d’action pour la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes et mis l’accent sur les activités menées en faveur des femmes et les orientations générales à l’intention des États membres en matière de propriété intellectuelle et d’intégration du principe de l’égalité des sexes. Les efforts déployés pour piloter de nouveaux projets facilitant le renforcement des capacités et la mise en réseau des entrepreneuses ont également été soulignés. En outre, l’utilisation du système de la propriété intellectuelle pour améliorer la compétitivité des entreprises a été relevée, l’accent étant mis sur les systèmes d’enregistrement de l’OMPI, tels que le PCT, Madrid et La Haye, pour soutenir la commercialisation des produits à l’échelle mondiale. Les outils et les services fournis par l’OMPI aux femmes chefs d’entreprise, notamment l’outil de diagnostic de la propriété intellectuelle permettant de recenser les actifs de propriété intellectuelle, ont été mis en évidence. La question de l’autonomisation des jeunes femmes dans la création d’entreprise a également été abordée, un appel étant lancé en faveur d’une éducation précoce à la propriété intellectuelle, suivi de la présentation d’initiatives de l’OMPI, telles que le programme des jeunes ambassadeurs de la propriété intellectuelle, le programme IP4Youth and Teachers, ADR Young ou la série “Young and GREEN”. Les statistiques mettent en lumière la participation significative des inventrices des pays arabes, qui représentent 16% de l’ensemble du système d’innovation dans la région.
9. En collaboration avec la Ligue des États arabes (LEA), une réunion régionale virtuelle sur *“Les écosystèmes d’innovation et de propriété intellectuelle dans la région arabe et les femmes chefs d’entreprise”* a eu lieu en 2023. Cette réunion a traité du rôle des écosystèmes d’innovation et de propriété intellectuelle dans l’amélioration des compétences entrepreneuriales des femmes arabes et a offert des outils pratiques et conviviaux sur la façon d’utiliser l’écosystème d’innovation et de propriété intellectuelle à leur avantage. Elle a été l’occasion d’une mise en réseau et d’un partage des pratiques recommandées entre les entrepreneuses de la région arabe.
10. Le *“Projet sur la propriété intellectuelle et l’entrepreneuriat féminin en Égypte”* a soutenu plus de 50 entrepreneuses et artisanes dans l’industrie de la broderie de Tally à Sohag, fournissant un appui pour l’utilisation des outils de propriété intellectuelle, la création de marques et la commercialisation en vue d’accroître la valeur de leurs produits et trouver de nouveaux débouchés. D’août 2023 à juillet 2024, cette initiative permettra aux entrepreneuses égyptiennes de développer leurs activités et de contribuer à la croissance économique[[27]](#footnote-28).
11. Asie et Pacifique
12. Un webinaire intitulé *“Autonomiser les créatrices et entrepreneuses créatives du secteur de la musique”* a été organisé en février 2023 et a fourni aux participantes des connaissances et des compétences précieuses pour produire et commercialiser leurs œuvres musicales sur les marchés locaux et internationaux en s’appuyant sur le droit d’auteur. Destiné aux femmes actives dans les industries de la création dans toute l’Asie du Sud, notamment au Bangladesh, en Inde, au Népal, au Pakistan et à Sri Lanka, il a constitué une plateforme pour la promotion de l’autonomisation et de l’essor des femmes dans la filière musicale.
13. Des femmes chefs d’entreprise, scientifiques et chercheuses chinoises se sont réunies en février 2023 pour discuter de l’évolution de la propriété intellectuelle en Chine et promouvoir la collaboration avec l’OMPI. D’autres interactions ont eu lieu dans le cadre d’un *“Colloque pour les femmes inventeurs, scientifiques et chefs d’entreprise dans la nouvelle ère”*, qui s’est tenu le 8 mars. Les participantes aux deux réunions ont également été encouragées à prendre part à des manifestations mondiales, telles que la Journée mondiale de la propriété intellectuelle et les Prix mondiaux de l’OMPI.
14. Le projet sur *“Les innovatrices et entrepreneuses de la région Asie‑Pacifique”* a été lancé au niveau régional le 8 mars 2022, afin de réunir les femmes innovatrices et chefs d’entreprise à Sri Lanka, en Indonésie et au Viet Nam. Sous l’égide de l’OMPI, des discussions sur les problèmes que rencontrent les femmes ont été organisées afin de faciliter leur accès à la propriété intellectuelle. Des programmes sur mesure ont été conçus pour répondre aux obstacles particuliers auxquels elles se heurtent au niveau local pour accéder aux services de propriété intellectuelle. À Sri Lanka, l’OMPI a établi un partenariat avec l’Agence nationale de l’innovation, en Indonésie avec *“WeMean Business”* et au Viet Nam avec le Centre of Science & Technology Application and Start‑up (COSTAS), qui relève du Ministère des sciences et des technologies. Ces projets cadrent avec l’objectif visant à utiliser la propriété intellectuelle de manière plus efficace pour soutenir la croissance et le développement dans la région Asie‑Pacifique, comme énoncé dans les recommandations du Plan d’action pour le développement. Achevés en décembre 2023 à Sri Lanka et censés l’être d’ici juin 2024 au Viet Nam et juillet 2024 en Indonésie, ces projets visent à autonomiser les femmes chefs d’entreprise et scientifiques, contribuant ainsi au développement régional et aux initiatives prônant la parité hommes‑femmes.
15. Le *“Projet de narration sur les femmes et la propriété intellectuelle”* a été déployé du 9 février au 26 avril. Il visait à inciter les femmes chefs d’entreprise, les PME, les inventeurs et les personnes travaillant dans le secteur de la création au sein de l’ASEAN à utiliser la propriété intellectuelle pour promouvoir le progrès économique et social. Le projet a présenté les réalisations des femmes dans les domaines de l’innovation et de la créativité, mettant l’accent sur leurs contributions positives et leur incidence économique.
16. Dans les régions de Sabah et Sarawak, en Malaisie, de vibrantes célébrations autour de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle ont eu lieu du 22 au 26 mai 2023. Organisée conjointement avec l’Office de la propriété intellectuelle de Malaisie, la manifestation souhaitait mobiliser les femmes chefs d’entreprise et les innovatrices pour leur faire mieux connaître la propriété intellectuelle. Dans le cadre d’ateliers et d’activités et avec la participation de professeurs d’université et d’étudiants, les participantes ont amélioré leur connaissance des droits de propriété intellectuelle et ont reçu des informations sur les programmes de l’OMPI et les pratiques recommandées utiles aux femmes chefs d’entreprise de la région.
17. En collaboration avec l’Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPHL), un webinaire intitulé *“Les femmes et la propriété intellectuelle : Formation sur les brevets et le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) pour les femmes innovatrices et chefs d’entreprise”* a été organisé le 15 novembre 2023. Le webinaire a permis d’explorer en profondeur les questions liées aux brevets, se penchant notamment sur les subtilités du PCT et sa pertinence pour les femmes dans le domaine de l’innovation et de l’entrepreneuriat. Les intervenants de l’IPOPHL et de l’OMPI ont abordé des sujets essentiels allant des principes de base de la propriété intellectuelle à des informations pratiques sur les processus d’obtention de brevets. Les participants ont également reçu des indications précieuses sur le Programme d’aide aux inventeurs de l’OMPI, conçu pour aider les inventeurs à s’y retrouver face à la complexité des droits de propriété intellectuelle.
18. Le *“Projet sur la propriété intellectuelle et les femmes à l’intention des femmes chefs d’entreprise dans le domaine de la broderie et de l’artisanat associé au Pakistan”* a apporté un soutien essentiel à 48 entrepreneuses dans le secteur de la broderie. Au cours de sa mise en œuvre jusqu’en décembre 2023, il a permis à ces femmes de générer de la propriété intellectuelle et de valoriser son potentiel commercial pour le développement de leur entreprise. Le projet a ainsi facilité le dépôt de 18 demandes d’enregistrement de marques et de deux demandes d’enregistrement de dessins et modèles, ainsi que l’élaboration de 10 plans d’affaires personnalisés[[28]](#footnote-29).
19. Amérique latine et Caraïbes
20. Un programme de formation sur la *“Gestion de la propriété intellectuelle à l’intention des femmes dans les sciences, les technologies, l’ingénierie et les mathématiques en Amérique latine”*, comportant un volet de mentorat, a été mis en œuvre pour permettre aux femmes souhaitant faire carrière dans ces domaines de développer leurs compétences en matière de propriété intellectuelle et de tirer de la valeur de leurs innovations technologiques. Les participantes ont acquis des connaissances en matière de protection de la propriété intellectuelle, de stratégies commerciales, de commercialisation, d’octroi de licences, de collaboration, de recherche de financement pour le dépôt de brevets, de partenariats à grande échelle, d’évaluation des technologies et d’accords de création d’entreprises. Le public cible était composé de scientifiques et de chercheuses d’Amérique latine. La formation a été dispensée du 22 septembre 2022 au 30 avril 2023 au Brésil, au Chili, au Pérou et en République dominicaine. Elle se poursuivra du 15 décembre 2023 au 31 mai 2024, en Argentine, au Costa Rica, au Pérou et en Uruguay. Un autre exemple concerne la mise en œuvre d’une série de programmes de formation visant à autonomiser les femmes chefs d’entreprise grâce à une gestion efficace de la propriété intellectuelle et à la création de valeur. La première initiative, intitulée *“La propriété intellectuelle pour les femmes chefs d’entreprise en Amérique latine : Créer de la valeur grâce à la propriété intellectuelle”*, a été mise en œuvre du 15 septembre 2022 au 31 janvier 2023 en vue de développer les compétences et les connaissances en matière de propriété intellectuelle des entrepreneuses en Amérique latine, notamment en Argentine, à El Salvador, au Panama et au Paraguay. La deuxième initiative, intitulée *“La propriété intellectuelle pour les femmes chefs d’entreprise dans les Caraïbes : Créer de la valeur grâce à la propriété intellectuelle”*, était destinée aux entrepreneuses des pays des Caraïbes et a été menée à titre pilote en Jamaïque, d’octobre 2022 à juin 2023. Un forum régional a été organisé sur le thème *“La propriété intellectuelle pour les femmes dans les sciences, les technologies, l’ingénierie et les mathématiques et les entrepreneuses”* du 11 au 13 décembre 2023, réunissant un groupe de 26 femmes ayant bénéficié d’un mentorat dans le cadre de projets de formation menés entre 2020 et 2023 en Amérique latine. Le forum visait à faire mieux comprendre la valeur de ces projets et l’adéquation des méthodes employées, tout en donnant l’occasion aux participantes d’échanger des données d’expérience et de créer une communauté de femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle.
21. Le *“Projet de commercialisation de l’indication géographique ‘Seda de Cajonos’”* à Oaxaca (Mexique), mené de 2022 à 2023, a mis l’accent sur la formation et l’accompagnement des entrepreneuses intervenant dans la production de l’indication géographique afin d’améliorer leurs stratégies de promotion et de commercialisation. Des modules de formation spécifiques, notamment sur le contrôle de la qualité et la gestion collective, ont été mis en œuvre, conjointement à l’élaboration d’outils de promotion de l’image de marque et de commercialisation, tels que des logos et du matériel promotionnel. Le *“Projet sur la propriété intellectuelle pour les femmes Quilombola”* a permis à 40 entrepreneuses d’ascendance africaine au Brésil d’acquérir des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle. Mis en œuvre entre décembre 2023 et mai 2024, il vise à renforcer les compétences et à faire mieux comprendre la valeur de la propriété intellectuelle pour leurs produits tout en préservant le patrimoine culturel[[29]](#footnote-30). Parallèlement, l’initiative intitulée *“Autonomiser les femmes chefs d’entreprise dans les Caraïbes grâce à la propriété intellectuelle”* vise à doter jusqu’à 45 entrepreneuses du Belize, de Sainte‑Lucie et de Saint‑Vincent‑et‑les ‑Grenadines de compétences essentielles en matière de propriété intellectuelle. Mis en œuvre entre décembre 2023 et mai 2024, le projet s’attache à améliorer l’accès aux réseaux et à promouvoir les possibilités de partenariat. Le but est d’aider les entrepreneuses à créer de la valeur en tirant parti de la propriété intellectuelle tout en stimulant la croissance économique dans toute la région des Caraïbes[[30]](#footnote-31).
22. Pays les moins avancés (PMA)
23. Des webinaires et des ateliers nationaux de sensibilisation destinés aux entrepreneuses et axés sur *“L’utilisation de la propriété intellectuelle pour promouvoir l’entrepreneuriat féminin et l’autonomisation économique des femmes”* ont été organisés en 2023, dans le but de renforcer les compétences techniques et les connaissances des entrepreneuses en matière d’utilisation du système de la propriété intellectuelle pour la création de marques, la mise au point de produits et la commercialisation. En avril 2023, en République‑Unie de Tanzanie, 60 entrepreneuses de Dar es‑Salaam et d’Arusha ont bénéficié d’un mentorat, tandis qu’en juin 2023, au Cambodge, 70 entrepreneuses de Siem Reap ont été encadrées. Consistant en un mentorat ciblé facilité par l’OMPI en partenariat avec les parties prenantes nationales, cette coopération a produit des résultats concrets, tels que l’enregistrement de titres de propriété intellectuelle ainsi que des exemples de réussite de femmes utilisant efficacement la propriété intellectuelle à des fins de commercialisation. Un autre webinaire comprenant des présentations sur *“L’utilisation de la propriété intellectuelle pour promouvoir l’entrepreneuriat féminin et l’autonomisation économique des femmes”* a été organisé le 20 juin 2023, en partenariat avec l’initiative *SheTrades* du Centre du commerce international (CCI), afin de mieux faire connaître la propriété intellectuelle et ses avantages stratégiques pour les entreprises, notamment auprès des entreprises dirigées par des femmes et des organisations d’aide aux entreprises qui bénéficient déjà de l’assistance technique de *SheTrades*. L’atelier en ligne a attiré 250 participantes de 61 pays. La majorité d’entre elles venaient des PMA, avec une représentation significative du Bangladesh, de la Gambie, du Népal, de l’Ouganda et de la Zambie, témoignant du vif intérêt suscité par l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement des activités et de l’autonomisation, notamment auprès des entrepreneuses de ces régions. Lancé en juin 2023, le *“Projet à l’intention des femmes chefs d’entreprise au Bangladesh”* a aidé 25 entreprises dirigées par des femmes à tirer parti de la propriété intellectuelle pour développer leurs activités. Il vise à renforcer les capacités des entrepreneuses, à promouvoir le développement économique et l’égalité des sexes au Bangladesh[[31]](#footnote-32).
24. Pays en transition et pays développés
25. Tout au long de la période considérée, une série de webinaires a été organisée dans des pays en transition et des pays développés. En mars 2023, dans le cadre du projet sur la propriété intellectuelle et les femmes chefs d’entreprise, l’OMPI a organisé un webinaire sur les modes de règlement extrajudiciaire des litiges, auquel ont participé des jeunes et des entrepreneuses de pays développés. Le 12 avril 2023, un webinaire intitulé *“La propriété intellectuelle pour les femmes chefs d’entreprise dans le secteur des dessins et modèles industriels”* a présenté les parcours de créatrices et d’entrepreneuses des pays d’Europe centrale et des États baltes et des pays du Caucase, d’Asie centrale et d’Europe orientale, en illustrant, au moyen d’études de cas, l’utilisation du système des dessins et modèles industriels et les avantages du système de La Haye. Un webinaire célébrant la Journée mondiale de la propriété intellectuelle a été organisé en avril 2023 sous le titre *“Les femmes dans le secteur des jeux : favoriser l’innovation et la créativité”*, dans le cadre du projet sur le développement de jeux vidéo intitulé *“Une quête de propriété intellectuelle”*, coïncidant avec la Journée mondiale de la propriété intellectuelle. L’événement a réuni des développeuses de jeux, des leaders du secteur et des experts en propriété intellectuelle pour déterminer comment mieux soutenir les femmes dans l’industrie des jeux et examiner le rôle de la propriété intellectuelle dans les jeux vidéo. Le webinaire a également donné un aperçu des recherches menées par l’OMPI sur la diversité, l’innovation et la créativité dans le secteur des jeux. Un *“Webinaire régional sur le système du PCT à l’intention des femmes”* a été organisé en juin 2023 pour sensibiliser les inventrices des pays du Caucase, d’Asie centrale et d’Europe orientale aux avantages du système du PCT.
26. Une présentation a eu lieu en septembre 2023 concernant l’étude de l’AISGE (société de gestion collective des droits des artistes interprètes ou exécutants en Espagne), qui met en lumière la représentation des femmes dans les œuvres de fiction espagnoles. Faisant ressortir les profonds déséquilibres qui existent entre les sexes, l’étude a révélé qu’au cinéma, les personnages féminins ne représentaient que 37,8% des rôles, les chances des actrices de décrocher un rôle principal étant encore plus minces, soit 34%. Dans les séries espagnoles, malgré une légère majorité de rôles masculins (55,3%), les femmes ne dominent que dans les tranches d’âge plus jeunes, 55% des personnages féminins ayant moins de 35 ans, ce qui contraste fortement avec les catégories d’âge plus avancées où les rôles principaux sont majoritairement dévolus aux hommes.
27. Deux événements de renforcement des connaissances et des compétences, visant à autonomiser les créateurs et les innovateurs traditionnels, en particulier les femmes, ont été organisés pour les pays de la région. Le webinaire sur *“La propriété intellectuelle et les producteurs traditionnels”*, qui s’est tenu le 16 mai 2023, a mis en avant l’utilisation des outils de propriété intellectuelle au service de la préservation du patrimoine culturel, de la création de marques et de l’adaptation numérique, le public étant composé à 70% de femmes. Un *“Atelier de suivi sur la propriété intellectuelle et les producteurs traditionnels”*, tenu le 28 novembre 2023, a facilité les discussions sur les systèmes de savoirs traditionnels et l’interaction avec les communautés, la participation des femmes s’élevant à 80%, grâce aux efforts de promotion de l’initiative *SheTrades* du CCI.

# Perspectives d’avenir

1. L’OMPI continuera de renforcer ses efforts pour soutenir et accroître la participation des femmes à l’écosystème de la propriété intellectuelle. À cette fin, de nouvelles initiatives et de nouveaux projets sont en cours d’exécution ou de planification. C’est notamment le cas des projets suivants :
2. Le mardi 23 avril 2024, dans le cadre de la campagne autour de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2024 et dans le prolongement des séances d’échange d’informations sur le thème *“Réduire les disparités hommes‑femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle”*, l’OMPI organisera un webinaire auquel participeront des conférencières ayant pris part à des activités de l’OMPI axées sur l’entrepreneuriat féminin et la propriété intellectuelle. Cinq femmes remarquables, bénéficiaires de programmes ou de projets de l’OMPI, partageront les enseignements tirés de leur participation, chacune mettant en relation son travail, son secteur ou son produit avec un objectif de développement durable. L’objectif principal de cet événement est de donner aux femmes les moyens de s’épanouir dans une économie dynamique et innovante, en favorisant un écosystème de la propriété intellectuelle plus inclusif et efficace.
3. En Roumanie, un projet déployé sur 2024 et 2025 sera lancé pour appuyer l’utilisation des outils de propriété intellectuelle afin de promouvoir la durabilité culturelle et la revitalisation économique, à travers la protection des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles et des ressources génétiques, notamment auprès des communautés défavorisées, dont les femmes.
4. En février 2024, un nouveau *“Projet sur la propriété intellectuelle et l’entrepreneuriat féminin”* sera lancé, afin d’établir un système de soutien facilitant la gestion et la commercialisation des droits de propriété intellectuelle par les entreprises dirigées par des femmes (moins de 250 employés) dans les communautés locales. Il ciblera plus particulièrement l’Irak, la Palestine et la République arabe syrienne. Les principaux objectifs englobent plusieurs domaines clés : i) sensibiliser les femmes bénéficiaires des communautés locales aux principaux principes, systèmes et outils de propriété intellectuelle, en soulignant l’importance et la valeur de la propriété intellectuelle pour leurs entreprises; ii) fournir des outils et des compétences pratiques simples en matière de propriété intellectuelle aux bénéficiaires du projet, afin de leur permettre de mieux gérer, commercialiser et promouvoir leurs produits, pour ainsi augmenter leurs revenus et développer leurs activités aux niveaux local et régional; iii) apporter un soutien personnalisé à un groupe sélectionné de bénéficiaires via un accompagnement et un mentorat en matière de propriété intellectuelle qui soient adaptés à leurs modèles d’entreprise spécifiques, le but premier étant de valoriser leurs actifs de propriété intellectuelle et de stimuler leurs activités. Le projet devrait durer jusqu’en décembre 2024 et faciliter la mise en relation avec un éventail plus large de parties prenantes dans le domaine de la propriété intellectuelle, favorisant la création de liens essentiels entre les bénéficiaires du projet et l’Office national de la propriété intellectuelle, ce qui, à terme, facilitera l’enregistrement des droits de propriété intellectuelle.
5. Le projet *“La propriété intellectuelle à l’intention des femmes chefs d’entreprise dans les pays d’Amérique latine : créer de la valeur grâce à la propriété intellectuelle”*, vise à développer les compétences et les connaissances en matière de propriété intellectuelle des entrepreneuses de la région et à faciliter la création de valeur grâce à la gestion de leurs actifs incorporels. Prévue de mai à août 2024, cette initiative offrira un mentorat pratique en matière de propriété intellectuelle aux bénéficiaires sélectionnés, facilitera l’accès aux réseaux de pairs et aux partenaires commerciaux potentiels, et encouragera l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement des entreprises.
6. En 2024, un atelier sur *“La propriété intellectuelle et les femmes dans le domaine des sciences, de la technologie, de l’ingénierie et des mathématiques”*, destiné aux scientifiques ou chercheuses en Lituanie, Slovénie et Lettonie, présentera les outils et programmes pertinents de l’OMPI ainsi que des exemples de réussite dans la région.
7. Le projet relatif aux *“Ateliers de gestion de la propriété intellectuelle dans le secteur de la FemTech”*, prévu pour 2024, cible 20 à 30 PME et start‑up du secteur FemTech en Israël, auxquelles il proposera des ateliers de formation sur mesure et des conseils d’experts pour renforcer leurs stratégies en matière de propriété intellectuelle.
8. Le projet sur *“La propriété intellectuelle et les femmes en milieu rural”*, prévu pour 2024, s’attachera à autonomiser les artisanes implantées dans les zones rurales d’Espagne en les dotant de compétences essentielles en matière de protection et de gestion de la propriété intellectuelle en vue de promouvoir l’égalité des sexes et le développement durable.
9. Le projet intitulé *“Élaboration et mise en œuvre du projet de mise en relation d’entreprises dirigées par des femmes”* vise à fournir des compétences en matière de propriété intellectuelle aux entrepreneuses de différentes régions et cultures. Il débutera par un atelier en ligne qui dispensera des connaissances de base sur la propriété intellectuelle et sera suivi d’un accompagnement entre pairs auquel participeront 10 entrepreneuses sur une période de deux à trois mois. Visant à établir un réseau de collaboration et de partage des connaissances, ce projet s’achèvera par un événement consacré au partage des données d’expérience et à la promotion des résultats sur diverses plateformes et réseaux sociaux afin d’assurer une meilleure visibilité et une plus large diffusion.
10. La deuxième phase du programme des instituts de formation à la propriété intellectuelle intitulé *“La propriété intellectuelle en tant qu’outil d’influence pour les femmes”*, qui s’adresse aux entrepreneuses dans le secteur de la création, devrait se dérouler de juin à décembre 2024. Sur la même période, un autre projet des instituts de formation à la propriété intellectuelle au Pérou devrait venir appuyer des entreprises issues de la recherche universitaire et dirigées par des femmes.
11. Le Bureau de l’OMPI au Nigéria accueillera le *“Sommet sur la propriété intellectuelle et les femmes chefs d’entreprise”* le 28 mars 2024 pour célébrer la Journée internationale des femmes. Cette manifestation vise à autonomiser les entrepreneuses en leur apprenant à utiliser efficacement les droits de propriété intellectuelle. Réunissant diverses parties prenantes (entrepreneurs, experts juridiques et décideurs), le sommet favorisera la collaboration et dotera les participants d’outils pour assurer le succès de leurs activités dans le contexte nigérian en constante évolution.
12. Des webinaires supplémentaires mettant en évidence les avantages du système de Madrid pour les entrepreneuses souhaitant développer leurs activités seront organisés de mars à avril et de novembre à décembre 2024. Ils cibleront les pays de l’ASEAN, l’Inde, le Pakistan et la région des Caraïbes. Le succès de l’activité pilote menée en 2023 a confirmé la nécessité d’organiser d’autres événements dans d’autres régions.
13. Un nouveau projet prévu pour 2024 sur les *“Stratégies de marque efficaces pour les communautés artisanales”* sera lancé à l’intention des femmes des communautés locales de la République de Moldova, de Hongrie, du Monténégro, de Macédoine du Nord et d’Albanie. Il sera axé sur le développement des marques de certification et des marques collectives, ainsi que des indications géographiques pour les communautés artisanales sélectionnées.
14. *Le comité est invité à prendre note des informations figurant dans le présent document.*

[Fin du document]

1. Le Plan stratégique à moyen terme (PSMT) pour 2022–2026 est disponible à l’adresse suivante : [www.wipo.int/meetings/fr/doc\_details.jsp?doc\_id=541373](http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=541373) [↑](#footnote-ref-2)
2. Le plan d’action pour la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes est disponible à l’adresse suivante : www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-rn2023-1-en-wipo-intellectual-property-ip-and-gender-action-plan-the-role-of-ip-in-support-of-women-and-girls.pdf (en anglais) [↑](#footnote-ref-3)
3. La Stratégie en matière de ressources humaines pour 2022-2026 est disponible à l’adresse suivante : [www.wipo.int/meetings/fr/doc\_details.jsp?doc\_id=548453](http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=548453) [↑](#footnote-ref-4)
4. La première politique de l’OMPI en matière d’égalité des sexes a été publiée en 2014. [↑](#footnote-ref-5)
5. La Stratégie en matière d’inclusion du handicap est disponible à l’adresse suivante : <https://www.wipo.int/export/sites/www/disability-inclusion/en/docs/inclusion-strategy-2023.pdf> (en anglais). [↑](#footnote-ref-6)
6. La déclaration conjointe de 2023 est disponible à l’adresse suivante : <http://www.wipo.int/women-and-ip/en/news/2023/news_0001.html> (en anglais). [↑](#footnote-ref-7)
7. On trouvera des informations complémentaires sur le programme pilote de mentorat au niveau international à l’adresse suivante : [www.uspto.gov/initiatives/equity/mentoring-programs/global-mentoring-pilot](http://www.uspto.gov/initiatives/equity/mentoring-programs/global-mentoring-pilot) (en anglais). [↑](#footnote-ref-8)
8. L’OMPI a établi le Plan d’action pour la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes en 2022. Sa mise en œuvre interne a débuté au second semestre 2022. [↑](#footnote-ref-9)
9. Le rapport est disponible (en anglais) à l’adresse suivante : [www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4653](http://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4653) [↑](#footnote-ref-10)
10. On trouvera des informations complémentaires à l’adresse suivante : [www.wipo.int/women-and-ip/fr/news/2023/news\_0002.html](http://www.wipo.int/women-and-ip/fr/news/2023/news_0002.html) [↑](#footnote-ref-11)
11. Ce chiffre indique le nombre de participants qui ont rejoint la séance via la plateforme. Un grand nombre de participants ont par ailleurs suivi les séances via la retransmission en direct sur le Web. [↑](#footnote-ref-12)
12. Le projet est mis en œuvre par la Division des savoirs traditionnels qui fait partie du Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux de l’OMPI. [↑](#footnote-ref-13)
13. La phase de mise en relation du troisième cycle du programme débutera en 2024. [↑](#footnote-ref-14)
14. On trouvera le récit d’une entrepreneuse du Zimbabwe qui a bénéficié de ce programme à l’adresse suivante : [www.wipo.int/pressroom/fr/stories/zimbabwe-peserverance-2024.html](http://www.wipo.int/pressroom/fr/stories/zimbabwe-peserverance-2024.html) [↑](#footnote-ref-15)
15. Par exemple, Mme Shahani Hettiarachchi, conseillée dans le cadre d’un mentorat sur l’utilisation stratégique de son innovation, le filtre “Eco Z”, a remporté le Plastic Innovation Challenge dans le cadre du programme Island Climate Initiative financé par l’USAID, tandis que Mme Dilani Samanthika, conseillée sur l’image de marque et la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle, a remporté le prix du meilleur plan de commercialisation à l’exportation dans le cadre du concours du Conseil de développement des exportations de Sri Lanka. [↑](#footnote-ref-16)
16. À cet égard, des bénéficiaires comme Mme Arulpriya, fondatrice d’AgroFeed, ont bénéficié de stratégies fondées sur la propriété intellectuelle, révolutionnant l’industrie de la volaille grâce à une innovation écologique utilisant les déchets de poisson pour l’alimentation animale, contribuant à la santé publique et améliorant l’accès à la nourriture dans les communautés à faible revenu. Le succès d’AgroFeed lui a valu d’être sélectionnée pour le Festival de l’innovation *SheTrades* du CCI à Abu Dhabi en février 2024. [↑](#footnote-ref-17)
17. Parmi les bénéficiaires, on citera Mme Noryawati Mulyono, cofondatrice de PT Seaweedtama BIOPAC, qui fabrique des matériaux d’emballage à base d’algues pour remplacer le plastique à usage unique, et Mme Yafonia Hutabarat, cofondatrice de PetaNetra, un logiciel de navigation intérieure pour les déficients visuels. Avec l’aide de l’OMPI, Mme Mulyono a pu protéger sa propriété intellectuelle et surmonter les obstacles liés à la concession de licences et à la commercialisation, assurant à PetaNetra une incidence et une reconnaissance importantes, ainsi qu’un classement parmi les meilleurs finalistes lors de salons mondiaux de l’innovation. [↑](#footnote-ref-18)
18. Les bénéficiaires, telles que Mme Tran Thi Huong Giang, fondatrice de Genatech Pharmaceuticals, et Mme Nguyen Minh Tan, fondatrice de Woltan Engineering, ont bénéficié de conseils personnalisés en matière de stratégie de marque, de commercialisation et de gestion de la propriété intellectuelle, qui les ont aidées à positionner leurs entreprises pour l’exportation et les projets internationaux. Mme Nguyen Thi Ngoan, fondatrice de BIONA, a positionné stratégiquement ses produits sur le marché des superaliments durables, en misant sur les plateformes en ligne et les marchés voisins. Après avoir reçu une formation sur les atouts stratégiques et la gestion de la propriété intellectuelle, Mme Nguyen Thu Ha, microbiologiste, a trouvé des partenaires et des investisseurs pour commercialiser ses produits. Mme Dao Anh Van, fondatrice de VIG Biopharm, a reçu des conseils personnalisés sur la gestion de la propriété intellectuelle et les stratégies de commercialisation, ce qui lui a permis d’exporter ses produits vers les pays de l’ASEAN. [↑](#footnote-ref-19)
19. Ces exemples de réussite sont disponibles à l’adresse suivante : [www.wipo.int/pressroom/fr/stories/](http://www.wipo.int/pressroom/fr/stories/) [↑](#footnote-ref-20)
20. Les deux projets s’étendent sur 2023 et 2024. [↑](#footnote-ref-21)
21. Allemagne, Canada, États-Unis d’Amérique, France, Italie, Japon et Royaume-Uni. [↑](#footnote-ref-22)
22. Les pages Web de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2023, ainsi que la Galerie et les documents relatifs à la campagne sont disponibles à l’adresse suivante : [www.wipo.int/ip-outreach/fr/ipday/2023/](http://www.wipo.int/ip-outreach/fr/ipday/2023/) [↑](#footnote-ref-23)
23. On trouvera la déclaration commune à l’adresse suivante : [www.wipo.int/women-and-ip/fr/news/2023/news\_0001.html](http://www.wipo.int/women-and-ip/fr/news/2023/news_0001.html). En 2024, l’OMPI et d’autres offices de propriété intellectuelle diffuseront un message commun sur le thème “*Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme*”. [↑](#footnote-ref-24)
24. Tous les épisodes de la série de vidéos Mission Imagination sont disponibles à l’adresse suivante : [youtube.com/playlist?list=PLsm\_LOEppJay6Ri7OGulSvLaGWWbpjqyK&si=afr9WzlSFPsY8YPL](https://youtube.com/playlist?list=PLsm_LOEppJay6Ri7OGulSvLaGWWbpjqyK&si=afr9WzlSFPsY8YPL) [↑](#footnote-ref-25)
25. Le projet est géré par l’équipe chargée des projets au sein du Secteur du développement régional et national. [↑](#footnote-ref-26)
26. Le projet est géré par l’équipe chargée des projets au sein du Secteur du développement régional et national. [↑](#footnote-ref-27)
27. Le projet est géré par l’équipe chargée des projets au sein du Secteur du développement régional et national. [↑](#footnote-ref-28)
28. Le projet est géré par l’équipe chargée des projets au sein du Secteur du développement régional et national. [↑](#footnote-ref-29)
29. Le projet est géré par l’équipe chargée des projets au sein du Secteur du développement régional et national. [↑](#footnote-ref-30)
30. Le projet est géré par l’équipe chargée des projets au sein du Secteur du développement régional et national. [↑](#footnote-ref-31)
31. Le projet est géré par l’équipe chargée des projets au sein du Secteur du développement régional et national. [↑](#footnote-ref-32)